

# **Fondation Semafo**

États financiers  
**30 juin 2009**

Le 28 septembre 2009

## Rapport des vérificateurs

### Aux administrateurs de Fondation Semafo

Nous avons vérifié le bilan de **Fondation Semafo** (la « Fondation ») au 30 juin 2009 et les états des revenus et dépenses et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour la période de 252 jours terminée à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné au paragraphe suivant, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des revenus de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, à l'excédent des revenus sur les dépenses de la période et de l'actif net.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier si les dons mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour la période de 252 jours terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis n° 20910

# Fondation Semafo

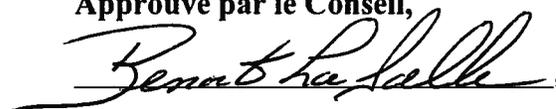
Bilan

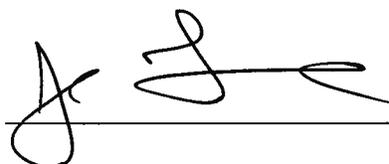
Au 30 juin 2009

---

	\$
<b>Actif</b>	
Trésorerie	61 784
Comptes débiteurs	748
Frais payés d'avance	<u>1 703</u>
	<u>64 235</u>
<b>Passif</b>	
Comptes créditeurs et frais courus	23 454
<b>Actif net</b>	
Actif net non affecté	<u>40 781</u>
	<u>64 235</u>

Approuvé par le Conseil,

 , administrateur

 , administrateur

# Fondation Semafo

Revenus et dépenses et évolution de l'actif net

Pour la période de 252 jours terminée le 30 juin 2009

---

	\$
<b>Revenus</b>	
Apport provenant de Semafo Inc.	125 000
Apports généraux	<u>520</u>
	<u>125 520</u>
<b>Dépenses</b>	
Charges de bienfaisance (note 3)	67 938
Frais administratifs (note 4)	<u>16 801</u>
	<u>84 739</u>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses de la période</b>	40 781
<b>Actif net non affecté au début de la période</b>	<u>-</u>
<b>Actif net non affecté à la fin de la période</b>	<u>40 781</u>

# Fondation Semafo

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

---

## 1 Constitution et objectif de la Fondation Semafo

La Fondation Semafo (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, a pour but de soutenir les communautés dans les régions où notamment Semafo Inc. ou l'une de ses filiales (« Semafo ») est présente, par l'amélioration des conditions humaines, par ses actions, par ses investissements dans des projets de développement communautaires, par la formation et la valorisation des populations.

Semafo est une société engagée dans l'exploration, la mise en valeur et la production aurifère en Afrique de l'Ouest.

## 2 Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada.

### Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux PCGR du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des revenus et des dépenses de la période visée. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations.

### Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés au titre de revenus de la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés au titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et que sa réception est raisonnablement assurée.

### Apports reçus sous forme de matériel et de services

En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de matériel et de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

### Instruments financiers

Le tableau suivant résume la convention comptable que la Fondation a choisi d'appliquer pour chacune des catégories d'instruments financiers :

Actif/Passif	Catégorie	Mesure
Trésorerie	Détenue à des fins de transaction	Juste valeur
Comptes débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Comptes créditeurs et frais courus	Autres passifs	Coût amorti

# Fondation Semafo

Flux de trésorerie

Pour la période de 252 jours terminée le 30 juin 2009

---

	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>	
<b>Activités d'exploitation</b>	
Excédent des revenus sur les dépenses de la période	40 781
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	
Augmentation des comptes débiteurs	(748)
Augmentation des frais payés d'avance	(1 703)
Augmentation des comptes créditeurs et frais courus	<u>23 454</u>
<b>Augmentation nette de la trésorerie au cours de la période</b>	61 784
<b>Trésorerie au début de la période</b>	<u>-</u>
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	<u>61 784</u>

# Fondation Semafo

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

---

Les changements de la juste valeur des instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction doivent être comptabilisés à l'excédent des revenus sur les dépenses. La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour les instruments financiers mesurés au coût amorti.

## 3 Charges de bienfaisance

Les charges de bienfaisance sont présentées comme suit :

	\$
Honoraires, salaires et avantages sociaux	44 452
Appel à la générosité et sensibilisation	14 443
Frais de déplacement	7 062
Frais de transport et d'entreposage des dons de matériel	1 351
Autres	630
	<hr/>
	67 938
	<hr/>

## 4 Frais administratifs

Les frais administratifs sont présentés comme suit :

	\$
Honoraires, salaires et avantages sociaux	14 886
Autres	1 915
	<hr/>
	16 801
	<hr/>

## 5 Opérations entre apparentés

Semafo est apparentée à la Fondation du fait que certains membres du conseil d'administration de la Fondation sont membres du conseil d'administration de Semafo.

Pour la période de 252 jours terminée le 30 juin 2009, les transactions entre Semafo et la Fondation se sont élevées à 36 129 \$. De ces transactions, un montant de 18 719 \$ à payer à Semafo est inclus dans les comptes créditeurs et frais courus de la Fondation. Ces transactions représentent des remboursements à Semafo de dépenses courantes de la Fondation, mais ayant été facturées à Semafo. De plus, Semafo a versé un don de 125 000 \$ à la Fondation au cours de la période. Les apports reçus de Semafo sous forme de matériel et de services n'ont pas été constatés dans les états financiers, conformément à la convention comptable présentée à la note 2.

# Fondation Semafo

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

---

## 6 Situation fiscale

À titre d'organisme sans but lucratif enregistré, la Fondation est exonérée d'impôt sur le revenu.

## 7 Instruments financiers

### Risque de crédit

Les instruments financiers qui entraînent un risque de crédit pour la Fondation sont la trésorerie et les comptes débiteurs. La valeur des actifs figurant au bilan représente l'exposition maximale au risque de crédit. La Fondation a investi ses actifs dans des institutions financières reconnues où les risques de perte sont faibles.

### Juste valeur

La Fondation a estimé la juste valeur de ses instruments financiers en se basant sur la valeur de marché. À moins d'indication contraire, la juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable.

### Risque de liquidité

La Fondation a pour objectif de disposer des liquidités suffisantes pour respecter toutes ses obligations financières à mesure qu'elles deviennent exigibles. La Fondation surveille ses soldes en trésorerie et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et les compare aux engagements ainsi qu'aux sorties de fonds prévues.